

La Région Bourgogne-Franche-Comté dresse le bilan à 18 mois de sa feuille de route sur les biothérapies et la bioproduction

Un an et demi après le lancement de sa feuille de route dédiée à la filière régionale des biothérapies et de la bioproduction, la Région Bourgogne-Franche-Comté organise, le 10 juin 2026, les 3^e Assises régionales de la filière. Cette nouvelle édition vise à présenter le bilan des actions engagées depuis 2024 et à affirmer les perspectives de développement d'un secteur stratégique pour la souveraineté sanitaire et industrielle.

Une dynamique structurée depuis 2024

Lancée à l'issue des premières Assises et formalisée par une feuille de route adoptée fin 2024, la stratégie régionale a permis de structurer un écosystème déjà riche en compétences scientifiques, médicales et industrielles. Depuis deux ans, la Région, en lien avec l'État et l'ensemble des partenaires, a engagé une dynamique collective visant à :

- Renforcer les synergies entre recherche, formation et industrie
- Soutenir l'émergence de projets innovants
- Structurer une filière visible et compétitive à l'échelle nationale et internationale



La création en 2025 de BIOVALIANCE, dynamique régionale fédératrice, marque une étape clé dans cette structuration. Elle rassemble aujourd'hui les acteurs du continuum recherche–formation–entreprises autour d'une ambition commune : pouvoir proposer au patient les thérapies les plus innovantes en transformant l'innovation en solutions industrielles complètes.

Un bilan au service d'une ambition politique forte

Ces Assises 2026 constituent un temps fort pour partager les résultats obtenus, mesurer les avancées et identifier les leviers à renforcer. Dans un contexte de compétition internationale accrue et de nécessité de relocalisation des capacités de production, la Bourgogne-Franche-Comté confirme son positionnement stratégique sur les biothérapies, en s'appuyant sur :

- Des expertises reconnues en thérapies innovantes (cellulaires, géniques, théranostique)
- Un tissu industriel et technologique performant
- Une offre de formation structurée répondant aux besoins de la filière

L'ambition reste inchangée : faire de la région un territoire de référence pour le développement, la production et l'accès aux thérapies innovantes.

CONTACTS PRESSE

AER BFC

Aline POIRIER – apoirier@aer-bfc.com – Tél. 06 80 55 69 66

Région BFC

Laure HUBIDOS – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 08 37 99 02
Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 74 97 43 18

Préfecture de Région

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – Tél. 03 80 44 64 05

Un rendez-vous au cœur de la stratégie régionale

Les Assises régionales 2026 réuniront l'ensemble des parties prenantes – chercheurs, entreprises, établissements de santé, plateformes technologiques et de transfert, pôles et clusters, acteurs publics et institutionnels – afin de partager une vision commune et poursuivre la dynamique engagée.

Découvrez le bilan et les perspectives
de la feuille de route régionale
des biothérapies et de la bioproduction !

Mercredi 10 juin 2026
9h-10h (point réservé à la presse)
10h-13h (Assises dédiées à l'écosystème filière)
Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, 17 bd de la Trémouille, DIJON (21)

PROGRAMME du mercredi 10 juin 2026

9h-10h Point presse

Galerie François Mitterrand (réservé à la presse)

10h Assises régionales des biothérapies et de la bioproduction

Salle des séances du Conseil régional

- Propos introductifs
 - **Jérôme DURAIN**, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté
La filière biothérapie en région : enjeux et objectifs
 - **Violaine DÉMARET**, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfète de la Côte d'Or
France 2030 : contexte et enjeux nationaux
 - **Anne JOUVENCEAU**, coordinatrice de la stratégie nationale de biothérapies et bioproduction
- Agence de l'Innovation en Santé
La stratégie nationale
- Éléments de bilan à 18 mois présentés par :
 - **Nicolas SORET**, vice-président aux finances, aux achats, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire, à l'emploi
 - **Lætitia MARTINEZ**, vice-présidente à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, l'égalité réelle et la laïcité
 - **Arnaud MARTHEY**, conseiller régional délégué à l'intelligence économique, à l'innovation et au transfert de technologie, président de l'AER BFC
- Témoignages d'acteurs impliqués
- Temps d'échanges avec la salle
- Perspectives 2026-2028

CONTACTS PRESSE

AER BFC

Aline POIRIER – apoirier@aer-bfc.com – Tél. 06 80 55 69 66

Région BFC

Laure HUBIDOS – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 08 37 99 02
Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 74 97 43 18

Préfecture de Région

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – Tél. 03 80 44 64 05

→ En savoir plus sur [BIOVALIANCE](#)

À propos de la Région Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté, des atouts incontestables pour le développement de la filière biothérapies et bioproduction

Riche de son écosystème composé d'instituts de recherche, de laboratoires, d'hôpitaux et d'un centre anti-cancer, de structures de transfert de technologie et d'accompagnement, et d'entreprises régionales, la Bourgogne-Franche-Comté s'impose comme un acteur majeur des biothérapies et de la bioproduction grâce à l'initiative BIOVALIANCE, porteuse des ambitions de la filière, lancée en 2025. Ce projet fédère tous les acteurs de la filière pour transformer l'innovation médicale en solutions industrielles concrètes. Avec des compétences reconnues en thérapies cellulaires, géniques et en théranostique, la région mise sur la souveraineté sanitaire et la compétitivité. Elle s'appuie sur des fournisseurs stratégiques comme RD Biotech, unique producteur français d'ADN plasmidique, ou Chematech, spécialiste des agents chélatants. BIOVALIANCE favorise la recherche et l'innovation, accompagne les start-ups et développe des formations adaptées aux métiers d'avenir. Cette dynamique collective vise à renforcer la résilience nationale et à rayonner à l'international. La Bourgogne-Franche-Comté ne se contente pas d'innover : elle structure une filière stratégique pour la santé en Europe.

Avec environ 80 cursus de formations, allant du Bac Pro et BTS au Master et DU, la Bourgogne-Franche-Comté forme aux métiers de la recherche clinique, de bioproduction, d'analyse et service qualité, d'expertise règlementaire... autant de compétences dont la filière a besoin pour se développer.

« Notre objectif est clair : contribuer à la conception et à la production des traitements de demain pour renforcer la souveraineté sanitaire et industrielle de la France, dans la perspective de thérapies innovantes et adaptées aux besoins des patients. » Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

À propos de la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté

L'État aux côtés des territoires pour accélérer l'innovation en santé

Dans un contexte de mobilisation nationale renforcée en faveur de l'innovation en santé, l'initiative portée par la Région Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par France 2030. Ce plan stratégique fait des biothérapies et de la bioproduction un des axes majeurs pour renforcer la souveraineté sanitaire et industrielle du pays.

En soutenant l'émergence d'un écosystème régional structuré, innovant et compétitif, la Région contribue directement aux objectifs nationaux de relocalisation des capacités de production et d'accélération des innovations thérapeutiques. Les Assises régionales témoignent ainsi d'une convergence forte entre les dynamiques territoriales et les orientations stratégiques de l'État. Elles favorisent le dialogue entre acteurs publics et privés, condition essentielle à la réussite des projets soutenus par France 2030. En valorisant les savoir-faire locaux et en accompagnant les filières d'excellence, la Bourgogne-Franche-Comté participe activement à l'effort collectif national. Cette complémentarité renforce l'impact des investissements engagés et accélère la transformation du secteur. Elle illustre également la capacité des territoires à décliner concrètement les grandes priorités nationales.

CONTACTS PRESSE

AER BFC

Aline POIRIER – apoirier@aer-bfc.com – Tél. 06 80 55 69 66

Région BFC

Laure HUBIDOS – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 08 37 99 02
Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 74 97 43 18

Préfecture de Région

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – Tél. 03 80 44 64 05

À travers cette initiative, la Région affirme son rôle de partenaire clé de l'État dans la construction d'une filière « biothérapies - bioproduction » innovante, compétitive, résiliente et souveraine au service des patients et de la médecine de demain.

À propos de l'AER BFC

En déclinaison de la stratégie économique de la Bourgogne-Franche-Comté sur la période 2022-2028, les missions de l'AER BFC sont les suivantes :

- Promouvoir l'identité régionale et favoriser l'implantation d'activités économiques nouvelles
- Être le relais de la Région pour l'animation de l'écosystème régional du développement économique, de l'innovation et de la transition écologique
- Contribuer au développement des filières structurées ou en émergence et les valoriser
- Assurer une veille des entreprises à enjeux et animer l'observatoire du foncier (OFER BFC)
- Assurer un service d'ingénierie économique territoriale destiné à répondre aux besoins des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Ces missions sont mises en œuvre par une équipe d'experts et notamment un pôle de développeurs économiques qui œuvrent avec le réseau des 300 acteurs du développement économique et de l'innovation en région : État, EPCI (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles...), chambres consulaires, agences locales.

CONTACTS PRESSE

AER BFC

Aline POIRIER – apoirier@aer-bfc.com – Tél. 06 80 55 69 66

Région BFC

Laure HUBIDOS – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 08 37 99 02
Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 06 74 97 43 18

Préfecture de Région

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – Tél. 03 80 44 64 05